

SEANCE DU 5 AVRIL 2013

Le cinq avril deux mil treize à quatorze heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune d'Omonville la Rogue légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire dans la salle de la mairie sous la présidence de Michel CANOVILLE, Maire.

PRÉSENTS : Michel CANOVILLE, Pascal MONHUREL, Jean-Marie DUVAL, Chantal LEBACHELEY, Patrice SANSON, Sylvie DUVAL, Eric BARBIER, Dominique HOCHET, Eric VOISIN, Fernand ALEXANDRE, Virginie LEPOITTEVIN-SEIGNEUR.

ABSENTS : Philippe MORISSE donne pouvoir à Pascal MONHUREL ; Isabelle GUILLOU, Robert ROUCAN et Christian CAUVIN, excusés.

SECRETARE DE SEANCE : Chantal LEBACHELEY

Compte administratif – commune 2012 (DCM 2013.04.01)

Le Conseil Municipal, sous la présidence du doyen d'âge de l'assemblée, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2012 dressé par Michel CANOVILLE, Maire, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

Dépenses

Chapitre 011	Charges à caractère général	107 443,24 €
Chapitre 012	Charges de personnel	155 770,87 €
Chapitre 014	Atténuation de produits	3 014,00 €
Chapitre 042	Amortissement	6 000,00 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	87 749,13 €
Chapitre 66	Charges financières	10 472,18 €
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	16,88 €
TOTAL		370 466,30 €

Recettes

Chapitre 013	Remboursement sur rémunération	17 156,22 €
Chapitre 70	Produit des services	14 364,86 €
Chapitre 73	Impôts et taxes	273 485,00 €
Chapitre 74	Dotations, participations	77 682,61 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	65 777,52 €
TOTAL		448 466,21 €

Résultat de l'exercice	77 999,91 €
Excédent antérieur reporté	280 476,84 €

Excédent de clôture **358 476,75 €**

Section d'investissement

Dépenses

Chapitre 16	Remboursement emprunt	16 290,58 €
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	6 356,74 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	30 868,75 €
Chapitre 23	Immobilisations en cours	92 591,23 €
TOTAL		146 107,30 €

Recettes

Chapitre 040	Opérations d'ordre	6 000,00 €
Chapitre 10222	FCTVA	7 980,00 €
Chapitre 1068	Excédent de fonctionnement	30 518,05 €
Chapitre 13	Subvention d'équipement	13 800,00 €
TOTAL		58 298,05 €

Résultat de l'exercice - 87 809,25 €

Déficit antérieur reporté 7 475,86 €

Déficit de clôture 80 333,39 €

Approbation du compte de gestion 2012 – Commune (DCM 2013.04.02)

Le conseil municipal,

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2012 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2012 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordres qu'il lui a été prescrit de passer dans ces écritures.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2012 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2012, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Affectation du résultat 2012 – commune (DCM 2013.04.03)

Le conseil municipal décide d'affecter les résultats de 2012 comme suit :

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2012

Résultat de l'exercice	+ 77 999,91 €
Résultat antérieur reporté	+ 280 476,84 €

RÉSULTAT A AFFECTER + 358 476,75 €

Solde d'exécution d'investissement 2012	- 87 809,25 €
Déficit antérieur reporté	+ 7 475,86 €
Solde des restes à réaliser 2012	- 26 054,26 €
Besoin de financement d'investissement	- 106 387,65 €

AFFECTATION DES RESULTATS

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	+ 106 387,65 €
2) Report en fonctionnement R 002	+ 252 089,10 €
3) Report en investissement D 001	- 80 333,39 €

Compte administratif 2012 – caravaning (DCM 2013.04.04)

Le Conseil Municipal, sous la présidence du doyen d'âge de l'assemblée, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2012 dressé par Michel CANOVILLE, Maire, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

Dépenses

Chapitre 011	Charges à caractère général	30 053,08 €
--------------	-----------------------------	-------------

Recettes

Chapitre 70	Produits des services	27 458,39 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	0,31 €
TOTAL		27 458,70 €

Résultat de l'exercice - 2 594,38 €

Excédent antérieur reporté 30 206,79 €

Excédent de clôture 27 612,41 €

Section d'investissement

Recettes

Chapitre 16	Encaissement cautions	254,92 €
-------------	-----------------------	----------

Excédent antérieur reporté 2 134,21 €

Excédent de clôture 2 389,13 €

Approbation du compte de gestion 2012 – Caravaning (DCM 2013.04.05)

Le conseil municipal,

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2012 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2012 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordres qu'il lui a été prescrit de passer dans ces écritures.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2012 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2012, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Affectation du résultat 2012 – caravaning (DCM 2013.04.06)

Résultat de fonctionnement 2012

Résultat de l'exercice	- 2 594,38 €
Résultat antérieur reporté	+ 30 206,79 €

Résultat à affecter	27 612,41 €
----------------------------	--------------------

Résultat d'investissement 2012

Résultat de l'exercice	+ 254,92 €
Résultat antérieur reporté +	+ 2 134,21 €

Résultat à affecter	2 389,13 €
----------------------------	-------------------

Report en fonctionnement R 002	27 612,41 €
---------------------------------------	--------------------

Report en investissement R 001	2 389,13 €
---------------------------------------	-------------------

Compte administratif 2012 – camping du Hâble (DCM 2013.04.07)

Le Conseil Municipal, sous la présidence du doyen d'âge de l'assemblée, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2012 dressé par Michel CANOVILLE, Maire, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

Dépenses

Chapitre 011	Charges à caractère général	21 291,62 €
Chapitre 012	Charges de personnel	26 074,72 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	266,91 €
TOTAL		47 633,25 €

Recettes

Chapitre 70	Produits des services	41 122,56 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	0,06 €
TOTAL		41 122,62 €

Résultat de l'exercice - 6 510,63

Déficit antérieur reporté 9 050,56 €

Déficit de clôture 15 561,19 €

Approbation du compte de gestion 2012 – Camping (DCM 2013.04.08)

Le conseil municipal,

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2012 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2012 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordres qu'il lui a été prescrit de passer dans ces écritures.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2012 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2012, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Affectation du résultat 2012 – camping du Hâble (DCM 2013.04.09)

Résultat de fonctionnement

Résultat de l'exercice	- 6 510,63 €
Résultat antérieur reporté	- 9 050,56 €

Résultat à affecter en D002 - 15 561,19 €

Compte administratif 2012 – gîtes de mer (DCM 2013.04.10)

Le Conseil Municipal, sous la présidence du doyen d'âge de l'assemblée, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2012 dressé par Michel CANOVILLE, Maire, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

Dépenses

Chapitre 011	Charges à caractère général	65 126,67 €
Chapitre 012	Charges de personnel	12 000,00 €
TOTAL		77 126,67 €

Recettes

Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	52 967,65 €
-------------	-------------------------------------	-------------

Résultat de l'exercice - 24 159,02 €

Excédent antérieur reporté 89 451,26 €

Excédent de clôture 65 292,24 €

Approbation du compte de gestion 2012 – gîtes de mer (DCM 2013.04.11)

Le conseil municipal,

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2012 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2012 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordres qu'il lui a été prescrit de passer dans ces écritures.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2012 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2012, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Affectation du résultat 2012 – gîtes de mer (DCM 2013.04.12)

Résultat de fonctionnement

Résultat de l'exercice - 24 159,02 €
Résultat antérieur reporté + 89 451,26 €

Résultat à affecter en R002 65 292,24 €

Vote des taux d'imposition 2013 (DCM 2013.04.13)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les taux d'imposition de 2012 pour l'année 2013 comme suit :

Taxes	Base d'imposition	Taux	Produit assuré
Taxe d'habitation	374 200 €	11.93 %	44 642,00 €
Taxe foncier bâti	257 200 €	23.68 %	60 905,00 €
Taxe foncier non bâti	19 600 €	30.08 %	5 896,00 €
Total			111 443,00 €

Budget 2013 – commune (DCM 2013.04.14)

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget 2013 de la commune par chapitre en

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre 011	Charges à caractère général	236 462,10 €
Chapitre 012	Charges de personnel	147 600,00 €
Chapitre 014	Atténuation de produits	6 500,00 €
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	91 100,00 €
Chapitre 042	Opération d'ordre de transfert entre sections	6 000,00 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	114 400,00 €
Chapitre 66	Charges financières	10 000,00 €
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	100,00 €
TOTAL		612 162,10 €

RECETTES

Chapitre 002	Excédent de fonctionnement	252 089,10 €
Chapitre 013	Atténuation de charges	4 000,00 €
Chapitre 70	Produit des services	450,00 €
Chapitre 73	Impôts et taxes	255 584,00 €
Chapitre 74	Dotations et participations	70 539,00 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	29 500,00 €
TOTAL		612 162,10 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget 2013 de la commune par chapitre en

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Article	Libellé	Report	Nouveaux crédits
Chapitre 001	Déficit d'investissement reporté		80 333,39 €
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilés		18 551,00 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles		10 100,00 €
Chapitre 23	Immobilisations en cours	26 054,26 €	70 000,00 €
TOTAL		26 054,26 €	178 984,39 €

RECETTES

Article	Libellé	Report	Nouveaux crédits
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement		91 100,00 €
Chapitre 040	Opérations d'ordre		6 000,00 €
Chapitre 10	Dotations fonds divers		106 387,65 €
Chapitre 16	Dépôts et cautionnements reçus		1 551,00 €
TOTAL			205 038,65 €

Budget 2013 – caravaning (DCM 2013.04.15)

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget 2013 du caravaning par chapitre en

SECTION DE FONCTIONNEMENT**DÉPENSES**

Chapitre 011	Charges à caractère général	53 582,41 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	50,00 €
TOTAL		53 632,41 €

RECETTES

Chapitre 002	Excédent de fonctionnement reporté	27 612,41 €
Chapitre 70	Produit des services	26 000,00 €
Chapitre 75	Produits de gestion courante	10,00 €
Chapitre 77	Produits exceptionnels	10,00 €
TOTAL		53 632,41 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget 2013 du caravaning par chapitre en

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre 16	Dépôts et cautionnement	2 389,13 €
-------------	-------------------------	------------

RECETTES

Chapitre 001	Excédent d'investissement reporté	2 389,13 €
--------------	-----------------------------------	------------

Budget 2013 – camping du Hâble (DCM 2013.04.16)

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget 2013 du camping du Hâble par chapitre en

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre 002	Déficit reporté	15 561,19 €
Chapitre 011	Charges à caractère général	14 630,00 €
Chapitre 012	Charges de personnel	28 180,00 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	500,00 €
Chapitre 66	Charges financières	100,00 €
TOTAL		58 971,19 €

RECETTES

Chapitre 013	Atténuation de charges	12 000,00 €
Chapitre 70	Produit des services	46 371,19 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	600,00 €
TOTAL		58 971,19 €

Budget 2013 – gîtes de mer (DCM 2013.04.17)

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget 2013 des gîtes de mer par chapitre en

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre 011	Charges à caractère général	98 142,24 €
Chapitre 012	Charges de personnel	14 000,00 €
Chapitre 65	Autres de gestion courante	100,00 €
Chapitre 66	Charges financières	50,00 €
TOTAL		112 292,24 €

RECETTES

Chapitre 002	Excédent de fonctionnement	65 292,24 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	47 000,00 €
TOTAL		112 292,24 €

Fusion des budgets annexes (DCM 2013.04.18)

Compte tenu de l'incidence de l'impôt sur les sociétés et de l'impossibilité de reverser les excédents d'exploitation des budgets camping, gîtes et caravanning vers le budget communal. Le Maire propose de rassembler tous les budgets touristiques vers un seul budget annexe avec une comptabilité analytique par activité, pour conserver la lisibilité comptable, en conventionnant la mise à disposition des équipements sous une forme globale.

Le conseil municipal donne son accord sur le principe de fusion des budgets annexes. Ce nouveau mode de fonctionnement ne sera mis en place qu'au 1^{er} janvier 2014.

Subvention pour le fonds d'aide aux jeunes en difficulté (DCM 2013.04.19)

Comme tous les ans, le Conseil Général demande une subvention pour alimenter le fonds d'aide aux jeunes en difficultés à hauteur de 0,23 € par habitant :
Montant de la subvention : $0,23 \times 539 = 123,97 \text{ €}$

Le conseil municipal autorise le maire à verser cette subvention à l'article 6574.

Subvention pour le fonds de solidarité logement (DCM 2013.04.20)

Comme tous les ans, le Conseil Général demande une subvention pour alimenter le fonds de solidarité logement à hauteur de 0,60 € par habitant :
Montant de la subvention : $0,60 \times 539 = 323,40 \text{ €}$

Le conseil municipal autorise le maire à verser cette subvention à l'article 6574.

Subvention à l'Amicale Territoriale de la Hague 2013 (DCM 2013.04.21)

Dans le cadre de la convention établie avec l'Amicale territoriale de la Hague, le maire demande l'accord du Conseil Municipal pour verser une subvention de :

$$99\ 416,09 \times 1,50 \% = 1\ 491,24 \text{ €}$$

Cette dépense sera imputée à l'article 6574.

Camping : Subvention à l'Amicale Territoriale de la Hague 2013 (DCM 2013.04.22)

Dans le cadre de la convention établie avec l'Amicale territoriale de la Hague, le maire demande l'accord du Conseil Municipal pour verser une subvention de :

$$18\ 763,84 \times 1,5\% = 281,46 \text{ €}$$

Cette dépense sera imputée à l'article 6574.

Droit de préemption urbain – parcelles A 564 et A 574 (DCM 2013.04.23)

Le maire présente une demande d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption urbain : Parcelles A 564 (le Pré de Reux) et A 574 (Les Chennevières) appartenant à la succession de Monsieur Yves SANSON.

Le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur ces parcelles.

Télévisions aux gîtes de mer (DCM 2013.04.24)

Chantal LEBACHELEY présente les devis pour l'installation de télévisions murales dans les gîtes de mer.

	Marque et modèle	Mode Hôtel	Téléviseurs	Fixation	Divers câblerie	Main d'œuvre	TOTAL HT
BELECT	Philips 32PFL3107H	Non	2 500,00 €	316,00 €	353,00 €	950,00 €	4 119,00 €
GITEM	Grundig 32VLE2012EC	Oui	3 336,10 €	603,68 €	265,07 €	418,06 €	4 622,91 €
DETV	Samsung UE32H4000	Non	2 860,03 €	784,11 €	372,61 €	834,44 €	4 851,19 €
	LG 32LS570S	Non	3 150,00 €	784,11 €	372,61 €	834,44 €	5 141,16 €
	Panasonic TXL32EH5E	Non	3 440,00 €	784,11 €	372,61 €	834,44 €	5 431,16 €
	Sony KDL32EX650	Oui	4 950,00 €	784,11 €	372,61 €	834,44 €	6 941,16 €

Le mode hôtel permet de verrouiller l'accès aux réglages du téléviseur et d'empêcher ainsi les locataires de les dérégler.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de faire vérifier la réception de l'antenne. Si celle-ci n'est pas bonne, il faudra soit essayer d'amplifier l'antenne actuelle soit passer à une réception satellite collective (ce qui remettrait en cause les devis)
- Décide de retenir le devis de l'entreprise GITEM pour un montant de 4 622,91 € HT soit 5 529 € TTC (les devis ayant été faits au mois de novembre 2012, une actualisation des prix sera peut être pratiquée par l'entreprise).
- Demande de voir avec Orange pour l'installation d'internet dans chacun des gîtes.

Demande de fonds de concours à la CCH (DCM 2013.04.25)

Le conseil municipal souhaite demander à la communauté de communes de la Hague un fonds de concours au titre de l'opération d'implantation d'habitations légères de loisirs dans le camping municipal d'Omonville la Rogue.

Episode neigeux de mars 2013 (DCM 2013.04.26)

Lors de l'important épisode neigeux du mois de mars, les agriculteurs et entreprises de la commune ont assuré le déneigement des CD 45, 203 et 402 et des accès aux communes de Digulleville, Omonville la Rogue, Omonville la Petite, Eculleville, Beaumont-Hague et Gréville-Hague à la place du conseil général.

Le conseil municipal demande au conseil général d'indemniser les agriculteurs et entreprises qui ont utilisé leur matériel pour le déneigement.

Une liste précise avec les états de frais sera envoyée avec cette délibération au conseil général.

Financement des travaux de l'épicerie (DCM 2013.04.27)

Dans le cadre des participations budgétaires de la commune au syndicat épicerie, la commune d'Omonville la Rogue a trouvé un accord avec la commune de Digulleville pour que cette dernière avance les fonds nécessaire au financement de l'opération. La commune d'Omonville la Rogue financera sa part à hauteur de 10 000 € par an jusqu'à concurrence du montant nécessaire aux travaux.

Questions diverses

- Columbarium : Le conseil municipal souhaite refaire le mur du cimetière et par la même occasion agrandir le columbarium. Une visite sur place aura lieu avant le prochain conseil municipal du 16 avril.
- Le conseil municipal demande que le diaporama sur l'épisode neigeux soit mis sur le site internet de la commune.

NOM et Prénom	Emargement ou motif de non-signature	NOM et Prénom	Emargement ou motif de non-signature
CANOVILLE Michel		HOCHET Dominique	
MONHUREL Pascal		ROUCAN Robert	Excusé
DUVAL Jean-Marie		VOISIN Eric	
LEBACHELEY Chantal		CAUVIN Christian	Excusé
SANSON Patrice		ALEXANDRE Fernand	
GUILLOU Isabelle	Excusée	MORISSE Philippe	Donne pouvoir à Pascal MONHUREL
DUVAL Sylvie		SEIGNEUR Virginie	
BARBIER Eric			